



DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-

<http://uqnd.free.fr>

Directeur de la publication : Gérard Hudault

EDITORIAL

Un soir de septembre, la rentrée des étudiants se fêtait bruyamment au bas de mon immeuble, à moins que ce ne soit un anniversaire ou tout autre chose. Vers une heure et demie du matin, j'ai pris mon courage à deux mains et suis descendu rencontrer les auteurs du chahut, pas très rassuré face à un groupe fortement alcoolisé et d'une bonne trentaine de jeunes. Surprise ! ils m'ont accueilli aimablement, me demandant d'abord si j'avais prévenu la police... Puis nous avons bavardé quelques minutes et nous nous sommes quittés sur leur promesse de baisser leurs éclats de voix. Promesse qu'ils ont tenue ! Comme quoi le dialogue cela marche parfois. Encore faut-il avoir affaire à des personnes de bonne volonté et qui ont gardé la maîtrise de leur comportement.

Nous avons rencontré avant l'été le groupe de police municipale de soirée. Ils nous ont expliqué qu'ils s'imposent une réaction rapide aux appels qu'ils reçoivent et gèrent leurs modes d'action en fonction de la situation : discussion, mise en garde, procès-verbal jusqu'à 450 euros pour tapage nocturne et même 750 euros dans certains cas,



voire même embarquement au poste de police nationale. Ils nous ont dit avoir été étonnés de recevoir relativement peu d'appels des habitants. N'hésitez surtout pas à téléphoner au **04 76 46 74 97** avant 2h d'avril à octobre et avant minuit de novembre à mars, y compris pour des fêtes bruyantes dans des appartements.

La rentrée estudiantine a donné lieu cette année à des nuits très agitées dans notre quartier, et il faut reconnaître que les policiers peuvent difficilement intervenir face à des centaines de jeunes éméchés. (suite page 2)



Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

ACHAT VENTE

16, Place Sainte Claire – 38000 Grenoble
Tel : 04 76 41 86 16
Fax : 04 76 41 86 33
<http://www.b2cimmobilier.fr>

LOCATION GESTION SYNDIC

Editorial (Suite)

Le CCS2, avec notre participation, a adressé aux présidents d'université et directeurs d'écoles une demande ferme pour qu'ils contrôlent mieux les flux d'alcools qui se consomment au cours des soirées dites d'intégration. En dehors de ces quelques nuits, la situation semble s'être nettement améliorée et nous en remercions la municipalité. Nous avons maintenant des ressources mises à notre disposition. N'hésitons pas à faire appel.

Ces actions répondent aux sollicitations des habitants qui sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter le quartier à cause des nuisances nocturnes. Mais la vie de quartier c'est aussi beaucoup d'autres choses que nous développons au fil de ces pages.

Gérard Hudault



Brèves

- Trois festivals dont l'ampleur a largement débordé le cadre de notre quartier nous ont égayé cet été
 - 23èmes rencontres du jeune théâtre européen du 1er au 10 juillet, organisées par l'association Créac, 8 rue Pierre Duclot avec des pièces de France, Russie, Québec, Italie, Palestine, Belgique, Slovénie, Espagne, Pologne, Algérie, Roumanie, Hongrie, Allemagne. Extraordinaire, non ?
 - 11ème édition du festival de la cour du Vieux Temple qui s'est déroulé du 25 août au 3 septembre (14 spectacles) avec un franc succès (3000 spectateurs) et un programme riche et varié : humour, théâtre, contes, musique, jazz, cirque. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine
 - festival « on dirait le sud » de musiques d'Afrique du nord, les 11 et 12 juillet, place Edmond Arnaud, qui se déroule tous les ans, et cette année avec des musiciens très renommés
- PAJ (Point Accueil Jeunes) est une association qui soutient des jeunes, garçons et filles, entre 18 et 25 ans, qui ont des difficultés et sont en rupture avec leurs familles. Elle les aide dans leurs démarches, et à gérer leurs conflits familiaux. Des éducatrices spécialisées les accueillent sans rendez-vous, 5 jours sur 7 (sauf jeudi après-midi), 16 rue abbé de la Salle, 04 76 00 72 90

Découverte

Qui aurait imaginé une si jolie place dans le passage derrière la halle Sainte Claire. Les voitures, en plus ou moins mauvais état, ont été enlevées et le parking sauvage y est maintenant interdit ; cette interdiction est respectée - il faut dire que les PV sont chers pour les contrevenants quand il ne sont pas évacués à la fourrière.



Bassaler

17 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE

Fax 04 76 4430 55 ☎ 04 76 44 30 18

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE

**COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CCS2 LE 24 MAI 2011 AVEC
L'EQUIPE DE POLICE DE SOIREE (Extraits)**

En présence de M. Jérôme Safar, 1^{er} Adjoint.

- Fonctionnement de l'équipe de soirée

La nouvelle équipe de soirée de la police municipale fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2010 et travaille du mardi au samedi, jusqu'à minuit l'hiver (de novembre à fin mars) et 2h l'été (d'avril à fin octobre). Les patrouilles de la police municipale s'arrêtaient auparavant à 22h et les agents n'avaient ainsi pas de visibilité sur ce qui se passait en ville au-delà de cette heure. Seize agents ont été recrutés pour la mise en place de ces patrouilles de soirée. L'équipe intervient essentiellement pour des nuisances sonores, des « débordements » de groupes et sur des questions de circulation et stationnement. Ses principaux secteurs d'intervention sont le centre ville, la gare et Berriat. Les soirées les plus animées sont les jeudis et vendredis. Elle se veut en premier lieu une équipe à l'écoute des habitants. A ce jour, d'ailleurs, la totalité des appels reçus ont été traités.

- Intervention auprès des cafés, bars et restaurants (CHR)

Si une infraction ou une irrégularité est constatée en matière de nuisances sonores, d'occupation abusive du domaine public ou de non respect de fermeture tardive, la police municipale va tout d'abord adresser un rappel à l'ordre aux responsables des établissements concernés. Ce n'est que dans un second temps, si l'infraction est constatée de nouveau, que la police dressera un procès-verbal (pouvant atteindre 750 €). Cette démarche et cette nouvelle présence de l'équipe de soirée porte ses fruits : l'équipe cultive la proximité et le contact et de réels changements sont visibles en ce qui concerne notamment les fermetures de portes des établissements, les horaires de démontage de terrasse, de fermeture de l'établissement, etc.

- Intervention auprès des particuliers dans la rue

Cependant, les CHR n'ont pas la pleine responsabilité des gens dans la rue et le principal problème est constitué par leur clientèle, qui se déplace entre deux établissements ou pour aller et partir. Les patrouilles de la police municipale rappellent ainsi régulièrement aux particuliers et groupes sur la voie publique la nécessité de la modération pour la tranquillité publique. Un des objectifs de l'équipe consiste à jouer sur leur présence humaine pour établir des contacts, être proches des habitants. Parfois, pourtant, ce rappel à l'ordre est insuffisant et quelqu'un est interpellé et conduit à l'Hôtel de police (ivresse manifeste, etc.).

Dans le but de limiter les débordements de groupes et les occupations alcoolisées d'espaces publics (Jardin de Ville...), un arrêté municipal a été signé pour une interdiction de consommation d'alcool sur les voies publiques, hors CHR, dans l'hyper centre de 16h à 6h et l'interdiction de vente d'alcool dans ce même périmètre (toujours hors CHR) à partir de 21h. Cet arrêté est mis en application pour 6 mois à partir du 1^{er} juin 2011 et pourra être renouvelé si nécessaire.

Le Jardin de Ville est l'un des gros écueils de la tranquillité nocturne. L'éventualité de fermer ce jardin la nuit relève de la dernière extrémité et elle n'interviendrait que si les différentes actions mises en œuvre ne permettaient pas d'arranger la situation.

Par ailleurs, l'arrêté municipal devrait également influencer sur la présence de bandes accompagnées de chiens dans le centre ville, souvent alcoolisés. Pour les animaux, ils sont en général en très bonne situation vétérinaire et, s'il le faut, la police municipale dispose d'une équipe cynophile et d'un véhicule pour transporter les chiens.

- Intervention auprès des particuliers à leur domicile

Si les verbalisations sont relativement nombreuses pour les tenanciers de CHR, elles le sont également pour les nuisances sonores et tapage nocturne attribuables à des particuliers (450 € max.). Cet aspect là recouvre une grande partie de leurs activités. De plus, la grande majorité des interventions de l'équipe aux domiciles de particuliers (rappel à l'ordre pour une première fois, verbalisation ensuite) ont lieu de sa propre initiative suite au constat d'infraction par la patrouille : seul un cinquième des interventions fait suite à un appel de voisin. Quoiqu'il en soit, la réactivité de la police municipale est fortement liée avec celle des habitants pour signaler les nuisances qu'ils constatent.

- Question du stationnement et de la circulation

Le stationnement sauvage concerne essentiellement le quartier Notre Dame et les quais. Toutefois l'enlèvement d'un véhicule gênant par la fourrière prend en moyenne 40 minutes et il n'est donc pas envisageable de faire enlever la majorité des véhicules en tort : l'équipe centre ses interventions sur les véhicules gênant les sorties et passages des pompiers. En ce qui concerne les contrôles routiers, la très grande majorité des conducteurs contrôlés sont alcoolisés et sont conduits à l'Hôtel de police.

- Et après 2h du matin (l'été) ou minuit (l'hiver)... ?

Après 2h, il faut interpellier la police nationale.

TOURS DE QUARTIER

Cinq visites de quartier avec des représentants de la municipalité et l'élu de secteur, suivies de réunions de discussion ont eu lieu les 16 mai 2008, 21 avril et 20 octobre 2010, 24 mars et 15 octobre 2011. Nous donnons ci-après la situation des principales questions soulevées et quelques illustrations à la page suivante

Demande et descriptif	Lieu	Réponses	Observations
Présence des poubelles en permanence sur le domaine public	Place Claveyson, place de tilleuls et autres rues	Un courrier a été adressé à La Metro pour étude de la récupération des déchets. Une étude approfondie du cas de la place Claveyson n'a pas fait ressortir de solution	Normalement un établissement ne peut opérer sans stockage de ses propres poubelles. Relance faite le 19 octobre 2011
Végétalisation et perçage de fenêtres verticales du mur de l'Evêché (côté rue Très-	Place Notre-Dame	Etude de faisabilité en cours pour la végétalisation du mur ; inscrit dans la liste des travaux de proximité.	La création d'un passage derrière la cathédrale est en projet
Volet roulant café "Margaux"	Place Claveyson	L'urbanisme réglementaire a fait un rappel de réglementation de la ZPPAUP (interdiction de pose de volets roulants) + rencontre entre l'élu référent, le gérant du café et le service patrimoine urbain.	Pas d'évolution constatée
Travaux de l'ancienne parfumerie (Yedo)	Place Sainte-Claire	L'installation d'un primeur en RDC et d'un salon de thé en étage est prévue. Les travaux sont toujours en attente de	Le propriétaire a sécurisé ses entrées ; l'UQND demande de poser des pan-
Mauvaise visibilité de la bordure de trottoir à l'arrière de l'arrêt de tram : des accidents piéton se produisent	Place Sainte-Claire entre le libraire et l'arrêt de tram	Une solution sera étudiée pour ajouter du mobilier supplémentaire.	Relance faite le 19 octobre 2011
Réalisation et fléchage de WC publics	Ensemble du quartier	Une signalétique a été mise en place pour le WC situé à l'arrière des Halles Sainte-Claire.	Un schéma directeur des WC publics a été élaboré par les services. L'UQND n'en a pas eu connaissance. L'ensemble des WC publics sont gratuits depuis
Nettoyage des zones souillées d'urine	Place des Tilleuls et rue du Valbonnais	Pendant la période estivale une équipe spécifique s'occupe du lavage des points sensibles	
Rebouchage des trous dans la chaussée	Rue Lafayette	Des travaux de réfection ont été effectués	Cette rue fait partie du projet de rénovation Cœur de ville - Cœur d'Agglo et sera réaménagée



Charline OPTIC
Opticienne - Optométriste

Conseil, accueil, technicité.

Service après-vente efficace.

Verres ESSILOR.

Lentilles de contact.

TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél. : 0476422188 - fax 0476422188



Place aux herbes



Place Claveyson



Rue Renaudon



Rue Chenoise

Devenir des immeubles insalubres de la rue Renaudon	rue Renaudon	Ils ne peuvent être restaurés et seront démolis	Imbroglie administrative et juridique qui retarde indéfiniment l'application du décret. L'UQND a demandé le 19 octobre 2011 que ce projet soit accéléré.
Programmation de la pose des sculptures	Place des Til-leuls	Le groupe de travail ville sur " des œuvres d'art en milieu urbain et leur restauration " a décidé de ne pas les remplacer, pour des raisons de coût	Le tronc d'arbre éêté devrait être enlevé. Par quoi le remplacer ?
Présence de TAG (dossier transmis par l'Union de quartier)	Quartier suivant photos fournies par l'UQND	Transmission du dossier à la propreté urbaine qui a la compétence du traitement des tags.	Ne pas hésiter à appeler le fil de la ville (0800 12 13 14)
Encombrement des enseignes et étalages sur le trottoir	4 au 16 Place Sainte-Claire	Un rappel général de la réglementation par courrier va être fait et une visite de contrôle du Centre Ville avec la PM (M. Kazakbayli) a été effectuée la semaine du 17/05	
Déchaussement des pavés + joints à refaire	Places Sainte-Claire, Notre-Dame et rue Président Carnot	En attente de programmation	Problème signalé en avril 2010 Rappel le 19 octobre 2011

Pratique

En cas de problème ou de nuisances sonores sur l'espace public

Ville de Grenoble : 04 76 76 36 36 (standard)

Police Municipale : 04 76 46 74 97 et police.municipale@grenoble.fr

Service Hygiène Salubrité Environnement : 04 76 03 43 39 et hygiene-salubrite@grenoble.fr

Le Fil de la Ville : 0800 12 13 14

Prévention de la délinquance : 04 76 76 35 32 et spd@grenoble.fr

Charte de la vie nocturne en ligne : www.grenoble.fr, rubrique cadre de vie

boucherie la centrale des halles

Gérant : Alain AIMÉ

HALLES SAINTE-CLAIRE
PLACE SAINTE-CLAIRE
38000 GRENOBLE
Téléphone-Fax : 04 76 44 13 34



Et du côté du tri, quoi de neuf ?

16% des ordures ménagères atterrissent dans les poubelles verte alors qu'elles auraient du aller dans les bacs gris !!!!, ce qui est beaucoup, aussi je vous propose de faire un petit quizz qui vous permettra d'évaluer vos connaissances en matière de tri :

Tube de dentifrice et brosse à dent	gris / vert
Bouchon en liège	gris / vert
Briquet	gris / vert
Clefs	gris / vert
Emballage de café sous vide	gris / vert
Film plastiques emballant nourriture, magazines	gris / vert
Lunettes	gris / vert
Lame de rasoirs et rasoirs jetables, stylos	gris / vert
Papier carbone, de cellophane, de verre, sulfurisé,	gris / vert
Paquet de cigarettes et photographies	gris / vert
Pot de fleurs en plastiques	gris / vert



Et n'oubliez pas : les pots de yaourt, de crème fraîche, les barquettes à beurre, à glace etc....les divers emballages de jambon et viande, de brosses à dent, de piles, de jouets.... (blisters) sont pour le bac gris et ne font pas l'objet de recyclage !

Pensez à récupérer vos huiles de frites dans une bouteille en verre et d'aller la vider à la déchèterie, au cours d'une petite promenade digestive... par exemple. Dans les égouts, l'huile en hiver se rigidifie. Ce qui n'aide pas aux écoulements fluides du reste.

Enfin, si vous avez un doute, la météo a un site oueb (lametro.fr), et un petit livret à votre disposition pour vous aider à faire le bon tri.

Et pour les réfractaires au tri, mettez tout vos déchets (sauf le verre) dans le bacgris !

Suzanne Dathe

Réponse : tous les objets énumérés vont dans la benne grise !

REGARD D'IMAGE
NOUVEAU À GRENOBLE
Blanchiment dentaire cosmétique
L'innovation au service de votre sourire
RÉSULTATS GARANTIS
10 rue du Vieux Temple 09 82 33 12 02 / 06 65 54 55 42

Porcelaine Ste Claire
arts de la table...
et art de vivre
boutique: 10, Place Sainte Claire 38000
Grenoble. Tel: 04 76 44 10 96
6

Du Centre Social à la Maison des Habitants

Le 19 mai 2011 le Centre Social du Vieux Temple, comme d'autres centres sociaux de la ville, a été rebaptisé. Il s'appelle maintenant la Maison des Habitants. C'est dire que sa fonction est en train de changer. En complément de l'aide aux personnes en difficulté, elle veut maintenant fédérer les diverses initiatives qui contribuent à la vie sociale du secteur en s'adressant à tous les habitants de quelque milieu ou origine géographique qu'ils soient. Nous nous sentons proches de cette nouvelle mission et l'encourageons.

Concrètement, Communic'Action, une des plus importantes associations hébergées par la Maison des Habitants propose de multiples activités et notamment :

- une dimanche-party le 20 novembre de 14h à 17h avec un conte- spectacle pour tous, petits et grands, de la Compagnie Lueurs d'histoires,
- une bourse aux jouets, les mardi 29 novembre de 14h à 18h30 et mercredi 30 novembre de 9h30 à 14h.
- un atelier Déco de Noël mercredi 14 décembre
- une fête de Noël le samedi 17 décembre

Elle fait par ailleurs un appel pressant de bénévoles pour visiter les personnes âgées isolées dans le cadre du réseau Tournesol.

Contact : 0476546753 ou communic.action@orange.fr

Renseignements sur le blog : <http://communicaction.over-blog.com/>



Le Cellier des Halles

*Les vins de la passion
Les prix de la raison
Intérieur Halles Sainte Claire*

04 76 24 69 76

Jacky
06 20 77 61 03

Benjamin
06 34 38 67 72

Épicerie fine
Traiteur




DUCS de GASCOGNE

**Au bonheur
de Marianne**

8 place sainte Claire
tel-fax : 04 76 44 26 32
viviane.marianne@orange.fr

BERGER

CHAUSSURES

Hommes - Femmes

SPECIALISTE

▪ Pantoufles ▪ Pieds Sensibles ▪ Grandes Tailles ▪

4, rue Jean-Jacques Rousseau
38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 44 01 65
Fax 04 76 00 11 52

chaussuresberger@wanadoo.fr

HEIDSIECK & RASCLE

vins, fromages, salaisons, produits du terroir

livraison gratuite sur Grenoble

Commandes téléphoniques - Confection de plateaux de fromage

2, rue du Palais
(place aux Herbes)
38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 15 32 20
Fax 04 76 03 19 28

mardi-samedi
9h30-18h30

LIL'CUT
coiffure
Masculin/Féminin
tarifs étudiants

04 76 25 31 04

5 place Saint-André
(place du tribunal)
38000 Grenoble

POISSONNERIE LE JEAN DORÉ

Halle sainte Claire



Tél. 04 76 54 65 28
Fax. 04 76 44 39 06

Spécialiste : Poisson petit bateau, coquillages et crustacés
Arrivage journalier



BugeyImmobilier
groupe AGDA Immobilier

www.bugey-immobilier.fr



2 rue Président Carnot
38000 GRENOBLE
04.76.42.55.72

Grenoble

la force d'un groupe, la proximité d'un partenaire

Achat-Vente • Location • Syndic • Commerce-Entreprise

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, 10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le samedi matin

(utilisez l'interphone pour vous annoncer)

Venez vous renseigner et nous faire part de vos remarques et de vos propositions

Tel 04 57 93 79 59

e.mail : uqnd@free.fr

Bulletin d'adhésion

J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour 2011 (9€)

Prénom..... Nom.....

Tél..... N°..... Rue ou Place.....

Adresse e.mail.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame